



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2025

AFFECTATION DU RESULTAT – ANNEE 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Valérie PETIT, Maire, en suite de la convocation déposée au domicile des élus, le 27 mars 2025 et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de

Madame Evelyne DUGARDIN qui donne procuration à Madame Paulette DUQUENOY
Madame Géraldine MUSZYNSKI qui donne procuration à Monsieur Patrick HERLANT
Monsieur David MINNE qui donne procuration à Monsieur Grégory HAGE
Monsieur Sylvain DUGARDIN qui donne procuration à Madame Malika BENGRIBA
Monsieur Youssef BOUYA qui donne procuration à Monsieur Christophe CAUX

Le nombre de présents est de 22, le nombre de votants 27 dont 5 procurations

Madame Malika BENGRIBA est nommée Secrétaire de Séance.

Le Compte Administratif 2024 du Budget est conforme au Compte de Gestion et il laisse apparaître les résultats repris dans le tableau ci-dessous.

Il est proposé d'affecter les résultats 2024 du Budget tels que définis ci-dessus :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 284 246,21 €		456 230,98 €	0,00 €	1 740 477,19 €
Part affectée à l'investissement	377 250,00 €				377 250,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	2 999 330,93 €	3 896 474,30 €	493 420,17 €	960 242,00 €	3 492 751,10 €	4 856 716,30 €
Totaux	3 376 580,93 €	5 180 720,51 €	493 420,17 €	1 416 472,98 €	3 870 001,10 €	6 597 193,49 €
Résultat de clôture	0,00 €	1 804 139,58 €	0,00 €	923 052,81 €	0,00 €	2 727 192,39 €

Besoin de financement	0,00 €
Excédent de financement	923 052,81 €
Restes à réaliser DEPENSES	854 239,13 €
Restes à réaliser RECETTES	0,00 €
Besoin total de financement	0,00 €
Excédent total de financement	68 813,68 €

4° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

127 694,51 € au compte 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent d'investissement

1 676 445,07 € au compte 002 Excédent reporté

923 052,81 € au compte 001 excédent reporté



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EVIN-MALMAISON

Liberté - Egalité - Fraternité

Délibération n°

4

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
2 AVRIL 2025**

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'affectation des résultats présentée ci-dessus. Sachant qu'il est constaté les identités de valeur avec le compte de gestion et qu'il est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Décision du Conseil Municipal : Voté à la majorité (17 Pour – 10 Contre)

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme



Hôtel de Ville - Rue Basly - 62141 - Evin-Malmaison

□ 03.21.77.84.99 □ 03.21.77.89.37

REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216203216-20250402-DEL04_20250